

FORUM de l'ICÉA

sur l'avenir de l'éducation des adultes

24 ET 25 OCTOBRE 2018

LES ADULTES EN APPRENTISSAGE : LES ENJEUX D'HIER À AUJOURD'HUI

Le Forum sur l'avenir de l'éducation des adultes organisé par l'ICÉA les 24 et 25 octobre dernier constitue le point culminant d'une année de l'histoire de l'éducation des adultes. Durant cette année, les actrices et acteurs du milieu étaient invités à raconter un pan de cette histoire et, le cas échéant, à déposer des artéfacts. Ces histoires et artéfacts sont maintenant inscrits dans une ligne du temps hébergée par le CDEACF¹.

Le Forum avait pour objectif de s'appuyer sur cette histoire pour tracer des perspectives d'avenir. Dans un article paru le 15 novembre dernier, Daniel Baril, directeur général de l'ICÉA, donnait un aperçu des sujets traités et des personnes-ressources invitées à ce forum².

Le présent article fera état d'une table ronde qui traitait des enjeux, des solutions et des perspectives d'avenir touchant les adultes en apprentissage. Nous ferons un résumé tant des propos tenus par les trois panélistes que par les participantes et participants. Ces propos constituent des pistes de réflexion et ne font pas office de positions de l'ICÉA. Rappelons que les trois panélistes étaient :

- Paula Duguay, membre du CA de l'ICÉA, cofondatrice et présidente de Maman va à l'école
- Léa Cousineau, membre du CA de l'ICÉA et de l'Université de Montréal ainsi que du comité de soutien de l'Écomusée du Fiers Monde
- Sarah Limoges, organisatrice communautaire, volet défense des droits, de Moelle épinière et motricité Québec (MÉMO-Qc)

Un des constats tirés du forum met en lumière un paradoxe. Alors que le contexte social a changé, les défis de l'éducation des adultes restent souvent les mêmes et d'autres s'ajoutent. La première partie de ce texte résume les changements sociaux identifiés au cours de la table ronde. La deuxième partie fait état des défis qui persistent ou qui sont nouveaux. Les défis relevés sont de différents ordres; ils touchent l'accessibilité et l'adaptation aux besoins des adultes, les services de soutien, le financement et la coordination des milieux impliqués. D'autres défis concernent des adultes vivant des réalités précises qui demandent des réponses tout aussi adaptées; c'est le cas des personnes en situation de handicap et des personnes immigrantes. Les troisième et

¹ <http://cdeacf.ca/icea/anneeEA>

² Baril, Daniel, « L'éducation des adultes, une clé pour le XXI^e siècle », 15 novembre 2018, ICÉA. En ligne : <http://www.icea.qc.ca/site/fr/actualites/l%E2%80%99C3%A9ducation-des-adultes-une-cl%C3%A9-pour-le-xxie-si%C3%A8cle>

quatrième parties résumant les discussions traitant de la raison d'être de l'éducation des adultes et de la nécessité de se doter d'une politique gouvernementale en cette matière.

1. Les changements sociaux

1.1 Le contexte social

En ce qui concerne le contexte social, plusieurs personnes ont souligné la demande accrue de compétences numériques. Ces compétences sont maintenant requises tant dans notre vie quotidienne (remplir des formulaires en ligne, faire des recherches sur internet, etc.) que dans la grande majorité des emplois. Le niveau et la rapidité des changements impliquent un besoin de formation continue toujours plus grand. Tant les individus que les employeurs doivent faire appel à la formation pour arriver à suivre le train du changement.

Le modèle de la famille traditionnelle a éclaté. De plus en plus de mères travaillent et certaines sont seules à assurer les responsabilités familiales. Les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme sont en mauvaise posture vis-à-vis de l'emploi parce qu'elles ne sont pas assez qualifiées, mais aussi parce qu'elles arrivent difficilement à concilier travail, famille et études.

Le monde du travail a aussi changé, passant d'une majorité d'emplois manuels à des emplois demandant davantage de compétences numériques. Par ailleurs, la pénurie de main-d'œuvre crée une pression pour que la formation soit de plus en plus axée sur les besoins des entreprises, et ce, dans un court laps de temps. Cela dit, les transformations technologiques sont si rapides que la formation donnée peut rapidement être dépassée par de nouvelles exigences.

Par ailleurs, la croissance économique s'accompagne de pauvreté et d'inégalités sociales de plus en plus grandes. Ce sont les personnes adultes les moins formées qui en souffrent et qui risquent davantage d'être exclues.

Enfin, le contexte politique des dernières années a fait place à de nombreuses coupes gouvernementales, notamment dans les budgets de la formation aux adultes et de la formation professionnelle. Les organismes communautaires ont également été touchés par ces coupes.

1.2 Le profil des adultes en apprentissage

Le profil des adultes en apprentissage a changé dans certains milieux. Par exemple, la formation générale des adultes (FGA) accueillait auparavant surtout des femmes qui voulaient se former soit pour être en mesure d'aider leurs enfants à l'école soit pour mieux comprendre le monde. On voyait aussi des hommes largués par les fermetures d'usine, sans compétences reconnues leur permettant de se retrouver un emploi.

Aujourd'hui, il y a de plus en plus de jeunes entre 16 et 20 ans qui ont eu des difficultés à la formation générale des jeunes (FGJ). Il y a davantage de jeunes femmes cheffes de famille monoparentale et des personnes issues de l'immigration.

Par contre, la moyenne d'âge est de plus en plus élevée en formation professionnelle. Ce sont souvent des adultes qui ont un travail ou une famille. Pourtant, la formation professionnelle est de plus en plus exigeante. Elle est passée d'une moyenne de 28 heures par semaine à 32, voire 35 heures par semaine en plus des travaux à faire à la maison. Comment des adultes peuvent-ils concilier le travail, la famille et des études aussi exigeantes?

Une intervenante soulignait les conditions « inhumaines » tant pour les adultes en apprentissage que pour les enseignantes et enseignants en formation professionnelle. Ni les uns ni les autres n'ont de soutien de la part de professionnels comme les conseillères et conseillers pédagogiques, les techniciennes ou techniciens en éducation spécialisée ou en travail social, etc.

2. Les défis pour l'éducation des adultes

Les défis éducatifs auxquels font face les adultes sont souvent intimement liés à ceux que doivent relever les services d'éducation des adultes. Ce constat se lit en trame de fonds à travers les discussions tenues lors de cette table ronde. Les trois premiers défis décrits ici sont communs à tous les adultes. Ensuite, nous rapportons les défis spécifiques aux personnes en situation de handicap et aux personnes. Enfin, le dernier défi concerne l'ensemble des acteurs et actrices de l'éducation des adultes.

2.1 L'accessibilité et l'adaptation aux besoins des adultes

L'accès à l'éducation des adultes est très intimement lié aux contextes et besoins diversifiés des adultes. Pour reprendre une expression utilisée, il n'y a pas un « être générique » pour lequel un programme est conçu. Une plus grande accessibilité passe donc nécessairement par des programmes mieux adaptés à la vie des adultes tant en ce qui concerne l'horaire, la pédagogie que les services pouvant soutenir le projet éducatif.

Plusieurs interventions faisaient référence à la conciliation famille, travail et études. Des mesures pour faciliter cette conciliation sont impératives pour tous les parents désireux de s'engager dans une formation. Ceci est tout particulièrement important pour les femmes qui sont encore les principales à porter la charge physique et mentale de la famille. Et c'est d'autant plus important pour les parents chefs de famille monoparentale qui sont majoritairement des femmes.

Par exemple, les programmes d'Emploi Québec doivent tenir compte du fait qu'une femme monoparentale est appelée à s'absenter plus souvent de la classe pour prendre soin de ses enfants parce qu'elle ne peut pas compter sur un autre parent. Les programmes doivent aussi tenir compte du fait que les parents doivent mener les enfants à la garderie avant de se rendre en classe et ensuite aller les chercher. En ce sens, l'horaire de 8h30 à 16h30 établi par Emploi-Québec doit être assoupli.

Par ailleurs, hier comme aujourd'hui, la maternité implique un arrêt qui peut mener à l'abandon d'un programme d'études. Ce qui retarde d'autant l'obtention d'un premier emploi ou d'un autre qui offre de meilleures conditions de travail.

Des solutions sont connues depuis longtemps, mais tardent encore à être appliquées. D'autres restent à explorer. Les personnes ont évoqué entre autres :

- des services de garde sur les lieux de formation
- des horaires de formation pour les adultes calqués sur ceux de l'école de leurs enfants
- des horaires plus souples qui tiennent compte des diverses situations des adultes
- un hébergement à prix modique pour les parents à faible revenu
- un congé payé pour étudier; une revendication mise de l'avant par le passé qui est aujourd'hui délaissée
- l'obligation faite aux employeurs d'accorder un congé d'études tout en garantissant un retour en emploi aux mêmes conditions de travail.

2.2 les services de soutien

Plusieurs interventions soulignaient l'importance des services de soutien qui entourent la formation. Ils sont dans bien des cas essentiels à la persévérance jusqu'à l'obtention d'un diplôme. On pense ici aux services de psychoéducation, d'éducation spécialisée, d'orthopédagogue, de travail social, etc. Or, leur accès est trop limité à cause du manque de ressources. Par exemple, la formation professionnelle (FP) et la formation générale des adultes (FGA) doivent se partager une seule et même enveloppe budgétaire qui ne permet pas de couvrir tous les besoins.

On parle aussi des services qui se donnent à l'extérieur des classes et qui favorisent la scolarisation. L'accès à un hébergement communautaire transitoire, souvent à prix réduit, offert à certains parents chefs de famille monoparentale est un bon exemple. Plutôt que de remettre la responsabilité de la réussite scolaire sur les seules épaules des individus, ce type de mesure leur permet d'aller au bout de leur potentiel.

2.3 Le financement

Le financement est un aspect central pour assurer l'accessibilité à l'éducation des adultes. On parle autant du financement destiné aux organismes formateurs que de celui qui s'adresse aux adultes en apprentissage.

Par exemple, le financement public pour l'alphabétisation est principalement investi dans les programmes gouvernementaux. Le milieu communautaire agissant en alphabétisation est désavantagé alors qu'il constitue un acteur majeur. Il faudrait augmenter son financement à partir de budgets supplémentaires et non en retirant du financement des programmes gouvernementaux.

Aussi, les inscriptions au collège ou à la formation générale des adultes (FGA) sont limitées à cause des enveloppes budgétaires fermées. Autrement dit, des adultes doivent

remettre à plus tard leur projet d'études, faute de place. Il est pourtant crucial de répondre rapidement aux adultes qui manifestent le désir de s'inscrire à la FGA. Plusieurs de ces adultes ont eu des difficultés scolaires et la décision de retourner sur les bancs d'école peut être fragile. Pour ces personnes, remettre à plus tard peut signifier ne jamais retourner aux études. De plus, les adultes à la FGA n'ont pas accès au programme gouvernemental de prêts et bourses.

L'accès à la formation professionnelle est aussi limité pour des raisons de budget. D'une part, la FP est obligatoirement à temps plein, il devient donc difficile de travailler et d'étudier en même temps. Aussi, les coûts liés à l'achat de matériel peuvent être importants. Par exemple, il peut en coûter plus ou moins 1 000 \$ pour se doter d'un coffre à outil nécessaire au programme de techniques d'usinage. Bien que les adultes en formation professionnelle peuvent s'inscrire au programme public de prêts et bourses, ce dernier n'est souvent pas adapté à leur réalité.

Un participant souligne que des pistes de solution existent comme la gratuité scolaire, les stages rémunérés et le salaire étudiant. Il suggère de réfléchir à d'autres moyens qui permettraient aux adultes de subvenir à leurs besoins (se nourrir, se loger, etc.) tout en étudiant. Il évoque les débats autour du revenu minimum garanti.

2.4 Les adultes en situation de handicap

Parmi les adultes, on compte ceux et celles qui ont un handicap. Sarah Limoges nous a entretenus de ce sujet. Leur scolarisation est généralement beaucoup plus faible que celle de la population sans handicap. L'écart augmente d'autant que la scolarité est plus importante. En conséquence de quoi, il y a très peu de personnes en situation de handicap qui possèdent un baccalauréat. Les faibles niveaux de scolarité créent davantage de précarité économique et d'isolement social pour cette population.

Le parcours de scolarisation d'une personne en situation de handicap est semé d'embûches. Tout d'abord, plusieurs personnes en situation de handicap ont besoin de services médicaux régulièrement, voire au quotidien. Une école offrant sur place des services – préposée, accompagnement, ergothérapeute ou physiothérapeute, etc. – facilite grandement le parcours scolaire; il s'agit même parfois d'un impératif. Or, il est difficile de trouver une école adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap.

S'offrent alors deux choix ayant leurs avantages et leurs inconvénients. Les personnes peuvent choisir une école régulière qui n'offre pas d'emblée des services spécialisés sur place; ce qui représente un inconvénient. Par contre, il est avantageux d'être parmi la population générale; ce qui favorise l'inclusion des personnes en situation de handicap.

D'un autre côté, les personnes peuvent choisir une école ayant des services adaptés sur place, ce qui est un avantage. L'inconvénient découle du fait que l'obtention du diplôme peut prendre plus de temps. Mme Limoges illustre la situation à partir de son propre parcours.

Mme Limoges a fréquenté l'École Joseph Charbonneau qui offre des services spécialisés à des personnes de 13 à 21 ans. À ce moment, la majorité des élèves était inscrite dans un parcours principalement axé sur la socialisation ou la préparation au marché du travail. Ces élèves avaient soit une déficience intellectuelle ou des limitations motrices. Une infime minorité, dont faisait partie Mme Limoges, était inscrite à un parcours scolaire régulier menant à un diplôme d'études secondaires (DES).

La priorité de l'école est d'assurer la socialisation des personnes et leur projet de vie (emploi ou autre). Les élèves au régulier participent donc à plusieurs activités de socialisation; ce qui ralentit leur parcours académique. De plus, il n'y a pas d'échéancier précis pour terminer le DES et les élèves peuvent aller à leur rythme. Ce faisant, le programme académique se fait plus lentement, de sorte que les élèves obtiennent leur DES à un âge plus avancé que la population générale. Par exemple, Mme Limoges a terminé son DES à 21 ans; une situation fréquente pour les personnes en situation de handicap.

Par ailleurs, l'accès aux études pour les adultes est très limité. Par exemple, en formation professionnelle, les programmes sont principalement axés sur des métiers manuels. Or, plusieurs personnes en situation de handicap ne peuvent pas occuper de tels métiers. Les programmes qui ne mènent pas à travail manuel se limitent à peu près au secrétariat ou à la comptabilité, souligne Mme Limoges. Elle propose de diversifier les programmes menant à des emplois accessibles aux personnes ayant des limitations.

L'accès aux études postsecondaires est tout aussi difficile. Le choix d'un programme d'études est plus restreint. Il doit tenir compte des intérêts des adultes, mais aussi de leurs capacités et limitations. Par exemple, il n'était pas possible pour madame Limoges d'étudier en éducation spécialisée puisque cette profession peut demander certains gestes physiques comme « contenir une personne ». Aussi, l'architecture de l'institution d'enseignement et du milieu de stage n'est souvent pas accessible aux personnes en situation de handicap (escalier sans ascenseur, toilette non adaptée, etc.). Enfin, les faibles débouchés sur le marché du travail limitent les choix d'études.

Madame Limoges a identifié quatre défis à relever pour augmenter l'accès à la formation aux des adultes en situation de handicap :

- Élargir l'offre de programmes tant au niveau secondaire (DEP et formation professionnelle) que postsecondaire
- Améliorer l'accessibilité architecturale
- Offrir un soutien financier aux adultes qui doivent continuer à subvenir à leurs besoins
- Offrir du soutien pour préparer les personnes au marché du travail et assurer leur maintien en emploi.

Concernant ce dernier défi, une participante a évoqué le programme transition école vie active (TEVA) destiné aux élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Ce programme n'est pas pratiqué dans toutes les écoles ou il est appliqué de façon inégale. Il constitue pourtant un outil important pour permettre à des personnes d'occuper un emploi à la hauteur de leur capacité. Par ailleurs, il faut que le

personnel croie en la capacité des personnes d'apprendre et de réaliser un travail; une confiance qui n'est pas toujours au rendez-vous.

2.5 Les personnes immigrantes

Les programmes d'éducation des adultes doivent s'adapter et répondre aux besoins des personnes immigrantes. Ces dernières constituent un apport à la société et l'éducation des adultes peut devenir un moyen d'assurer leur intégration. On pense tout d'abord à la francisation qui doit leur être accessible. On note aussi l'importance d'avoir un système de reconnaissance des acquis (RAC) qui permet de reconnaître leurs compétences et diplômes à leur juste valeur. Une RAC bien faite permettra d'identifier des formations dont les personnes ont réellement besoin et d'éviter les cours qui leur montrent ce qu'elles savent déjà.

2.6 Coordonner nos efforts

La nécessité que les différents milieux et services impliqués dans la formation des adultes travaillent ensemble a été évoquée à plusieurs reprises. Différentes avenues ont été proposées par la salle :

- mettre des ressources en commun pour offrir des services bonifiés
- utiliser les réseaux existants comme la commission des partenaires du marché du travail (CPMT)
- financer le milieu communautaire pour qu'il assume des formations délaissées par la formation générale des adultes comme l'enseignement des rôles sociaux, l'adaptation aux changements, la conciliation famille, études et travail.

Enfin, un intervenant propose de faire des alliances entre les milieux syndical, communautaire et scolaire pour défendre collectivement les adultes en formation. Plusieurs interventions se font individuellement, une ou un professionnel travaillant pour une ou un adulte. Mais tout ne peut pas se régler dans un rapport d'un pour un. Plusieurs enjeux sont collectifs et le pouvoir de négociation est plus grand en s'unissant.

3. Pourquoi apprendre?

Plusieurs interventions réfèrent à la raison pour laquelle les adultes veulent apprendre. Plusieurs déplorent le fait que les programmes sont de plus en plus axés sur des apprentissages pointus qui doivent répondre principalement aux besoins des employeurs. Bien que la formation doive permettre de se qualifier pour un emploi, elle ne doit pas s'y limiter.

De plus en plus de programmes servent à faire des mises à niveau plutôt que de viser la diplomation et la formation de base complète (français, mathématique, numérique). Si ces programmes permettent aux adultes de se trouver un emploi à plus ou moins court terme, ils peuvent aussi limiter leur mobilité en emploi et leur capacité d'adaptation. Cet enjeu doit faire partie des préoccupations des syndicats.

Aussi, la pression à l'emploi fait en sorte que les programmes sont de plus courts et forcent à un rythme d'apprentissage toujours plus rapide. Or, l'éducation des adultes a une finalité qui dépasse l'emploi. Elle vise des apprentissages favorisant le vivre ensemble, l'implication sociale et la prise de pouvoir sur sa vie et son environnement. « On ne prend plus le temps d'apprendre », disait un participant. En d'autres mots, il y a une différence entre former des adultes et les diplômer. La diplomation constitue un moyen important pour améliorer les conditions de vie, mais elle n'est pas la seule. La formation touche d'autres aspects de la vie individuelle et collective qui sont tout aussi significatifs.

4. Des politiques structurantes

Enfin, des interventions appelaient les différents paliers de gouvernement à poser des actions structurantes. Ont été nommés, entre autres :

- Adopter, rapidement, une politique publique pour favoriser le retour aux études. L'amélioration des conditions de vie de plusieurs personnes en dépendent
- Adapter les programmes d'employabilité aux besoins et aux réalités en constante et rapide évolution
- Promouvoir et valoriser la formation générale des adultes (FGA) et la formation professionnelle (FP) tout en valorisant et soutenant les personnes apprenantes, le personnel enseignant et le personnel des services complémentaires.